



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

5 - Administration générale

**Déclassement et principe de mise en
vente des Archives départementales
rue Fischart à STRASBOURG**

Rapport n° CP/2013/259

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la validation de la commission permanente le déclassement et le principe de mise en vente sur le marché privé des anciennes Archives départementales situées rue Fischart à Strasbourg.

Les Archives Départementales situées historiquement rue Fischart à Strasbourg sont depuis janvier 2013 libre de toute occupation, le nouveau site des Archives rue Dollinger étant désormais pleinement opérationnel avec son ouverture au public depuis le 13 février dernier.

L'ensemble immobilier, dont la construction remonte à 1896, est composé de trois bâtiments reliés entre eux par des galeries, et développe une surface utile d'environ 7 000 m². Pour mémoire, il est rappelé que l'extension réalisée dans les années 1970 par le rajout d'un bâtiment dénommé le CARDOSI a été vendu à l'Etat en 2010 dans le cadre l'opération de modernisation et de restructuration de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg pour un montant de 2,9 M€. L'ensemble est cadastré en section 95 parcelle 149 sur un terrain intégré de 29,33 ares.

La stratégie de valorisation immobilière conduit aujourd'hui le Département à céder ce patrimoine qui ne correspond plus à nos besoins.

Sur le principe de la démarche retenue lors de la vente de l'immeuble 5 rue du Général Frère à Strasbourg, il est proposé que la cession des anciennes Archives Départementales se réalise sur le marché privé par un appel à candidatures, sur la base d'un cahier des charges et via une publicité adaptée.

Si France Domaine a déterminé la valeur vénale de l'ensemble à 3,9 M€, le Département s'engagera vers l'offre économiquement la plus avantageuse.

Par ailleurs, l'immeuble, pour être aliénable au titre du domaine privé du Département doit préalablement faire l'objet d'une décision de déclassement du domaine public, ce qui peut être constatée par la présente délibération, l'affectation à l'usage du public et d'un service public n'existent en effet plus à ce jour.

Les modalités de la vente feront l'objet d'une validation en commission permanente au terme de la consultation et du choix définitif de l'acquéreur.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- Décide de procéder au déclassement de l'immeuble désaffecté des Archives départementales rue Fischart à Strasbourg cadastré en section 95 parcelle 149 avec 29,33 ares, en vue de son intégration dans le domaine privé pour permettre la vente

- Décide le principe de la mise en vente de cet immeuble

- Autorise le Président à engager la procédure de vente sur le marché privé via une publicité adaptée.

Strasbourg, le 25/03/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL